

Le 21 novembre 2018

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
MOUVEMENT DES GILETS JAUNES – DOUBLE PEINE POUR LA LOGISTIQUE DU FROID**

Les associations membres de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID, et en particulier l'UNTF pour les transporteurs et l'USNEF pour les entrepôts, sont très préoccupées par les conséquences que le mouvement dit « des Gilets Jaunes » risque d'avoir sur les flux des denrées périssables.

Leurs adhérents investissent lourdement dans des moyens humains et technologiques (bâtiments et camions spécifiques) pour préserver la qualité des produits périssables que leur confient leurs clients et apportent le plus grand soin à leur transport et à leur stockage.

Les blocages engendrés par le mouvement des Gilets Jaunes perturbent non seulement l'exploitation quotidienne des entreprises de stockage et de transport, mais risquent également de nuire à la sécurité sanitaire et à la qualité des denrées alimentaires.

Les professionnels du froid alertent les pouvoirs publics sur les effets collatéraux d'un mouvement populaire spontané, certes, mais dont l'impact est redoutable.

Il est indispensable que les transports de denrées périssables ne soient pas pris en otage et que les forces de l'ordre agissent pour en assurer la libre circulation.

Ces désordres s'ajoutent au fait que les acteurs de la chaîne du froid sont ou vont par ailleurs être assommés par les taxes, :

- Hausse annoncée de 350 % au 1^{er} janvier 2019 de la TICPE sur le GNR qui alimente les groupes de production de froid des camions frigorifiques ;
- Taxe programmée sur les fluides frigorigènes utilisés dans les entrepôts et les camions ;
- Refus historique du taux réduit sur la CSPE aux entrepôts et plateformes logistiques du fait d'une absence d'activité industrielle ;
- Application du taux fort de la taxe foncière aux plateformes logistiques au prétexte qu'elles ont une activité industrielle.

La situation était grave, elle devient insupportable.

A PROPOS DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID

LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID a été créée en octobre 2016 par trois organisations réunissant les professionnels du transport et de la logistique du froid : Union Nationale du Transport Frigorifique (UNTF), l'Union Syndicale Nationale des Exploitations Frigorifiques (USNEF) et TRANFRIGORROUTE France.

LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID représente aujourd'hui :

Le 21 novembre 2018

- Plus de 120 entreprises ou groupes de transport ou d'entreposage frigorifiques, exploitant plus de 15 000 véhicules et 8 M m³ de stockage négatif et employant près de 50 000 personnes ;
- Près de 50 équipementiers et constructeurs ;
- 2 fédérations professionnelles ;
- Le laboratoire national d'essai des engins frigorifiques.

Nos clients sont tous les acteurs de la chaîne de l'agroalimentaire depuis la production primaire (fruits et légumes, viandes, produits de la mer) jusqu'à la grande distribution en passant par toutes les étapes de fabrication et de transformation.

Nos adhérents assurent des prestations de stockage, de congélation / décongélation, de transport, de denrées alimentaires ou de produits de santé.

CONTACT PRESSE

LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID
Valérie Lasserre – Déléguée Générale
5, rue Kepler 75116 Paris - 01 53 04 16 80
info@lachainelogistiquedufroid.fr
www.lachainelogistiquedufroid.fr